

La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

mar. | avr. | mai | juin

2025



page 3 **COMMUNE**

page 22 **ASSOCIATIONS**

page 28 **INFOS PRATIQUES**



ÉTO



Chères bernériennes,
chers bernériens,

Le 1^{er} janvier 2025, nous avons franchi officiellement le seuil des 3 500 habitants, avec une population totale de 3568 habitants. De ce fait, la commune est dorénavant soumise à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) qui nous fixe un objectif de 25 % de logements sociaux. Nous en sommes très loin, mais nous avons commencé à anticiper en ajoutant dans le PLU en 2022 une servitude imposant de 25 à 35 % de logements sociaux pour des opérations privées comportant au moins 4 habitations. Par ailleurs, nous allons signer avec les services de l'état un contrat de mixité sociale avant l'été 2025, afin de préciser nos engagements et nos projets pour la triennale 2026-2028.

Deux projets en particulier vont nous permettre d'accroître notre parc de logements sociaux, sur l'actuel terrain de football et sur l'espace Robin.

Ce bulletin va vous permettre de revoir en images les nombreuses animations qui nous ont permis de nous rassembler en fin d'année dernière et en début d'année : le marché de Noël, la journée citoyenne, le repas des aînés, la

cérémonie des vœux à la population... Ces moments conviviaux sont essentiels pour cultiver notre vivre-ensemble dans la commune.

Dans ce bulletin printanier, vous trouverez également des articles sur notre patrimoine végétal, sur notre projet d'éco-pâturage et sur les bonnes pratiques concernant les tailles et les fauches pour respecter la biodiversité.

Concernant les espaces verts, nous sommes très fiers de notre nouveau label « villes et villages fleuris » : l'actualisation de notre plan de gestion différenciée des espaces verts, en tenant compte du réchauffement climatique, a été saluée par le jury des villes et villages fleuris qui nous a décerné une deuxième fleur, 8 ans après l'obtention de la première fleur. Ce nouveau label s'ajoute aux autres labels communaux : station classée de tourisme, tourisme et handicap, pavillon bleu, ville active et sportive.

Les travaux en cours sont également illustrés dans ce bulletin : le remplacement du platelage, la création du parking de délestage, la construction des vestiaires du terrain de football, de l'espace santé.

Vous trouverez également dans ce bulletin la présentation de deux nouveaux projets, qui vont aboutir dans les mois qui viennent : un terrain multisports à la Rogère et la réhabilitation de la rue de la Sennetière.

Bonne lecture et au plaisir de nous retrouver.

**Le Maire
JACQUES PRIEUR**

La **BERNERIE** en **RETZ**
Bernerie bulletin
mar | avr | mai | juin 2025 municipal

Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h / Mercredi : 9h à 12h / Samedi 9h30 à 12h (1^{er} samedi du mois, fermé juillet et août).
Tirage : 2200 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur.
Photo couverture : © Cyrille THAUVIN
Conception, mise en page et impression :
★ Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT®



PETIT RETOUR

en arrière

Journée citoyenne et inauguration du parc de Port Royal

La Bernerie-en-Retz a organisé la **deuxième édition de sa journée citoyenne jeudi 24 octobre 2024**. Cette journée a pour but de réunir les habitants qui le souhaitent sur un ou plusieurs projets pour améliorer le cadre de vie et embellir la commune. C'est également l'occasion de renforcer les liens, de favoriser les échanges et de passer un moment convivial. La journée citoyenne se veut inclusive, chacun peut y participer quels que soient son âge, ses connaissances etc. Faire ensemble, c'est aussi s'entraider. La journée a réuni une cinquantaine de participants et un repas a été offert sur le temps du midi, préparé par l'équipe du restaurant scolaire.

En 2023, les participants à la journée citoyenne s'étaient attelés à la remise en état du sentier côtier du côté du quartier de La Rogère : taille des végétaux, resablage du sentier, installation de piquets et peinture.

Cette année, l'équipe organisatrice a souhaité proposer des projets qui

puissent être davantage valorisés suite à cette journée. Ainsi, une partie des participants, dont plusieurs jeunes du Conseil municipal d'enfants, a entamé la réalisation de décorations de Noël destinées à être installées dans les rues et espaces verts de la commune, et l'autre partie a participé à l'aménagement d'un nouvel espace de détente dans le quartier de Port Royal.



La commune est propriétaire d'un terrain non constructible d'environ 1200 m² en bord de mer à Port Royal. Lors de la journée citoyenne, habitants, élus et agents municipaux ont œuvré ensemble pour transformer ce terrain en un parc ouvert au public : taille de haie,

construction de mobilier en palettes (tables, bancs et chaises) et plantation de végétaux. Ces végétaux ont été choisis pour être en adéquation avec le terrain en zone inondable et la proximité de la mer. Une sculpture de l'artiste Ramon's a également été installée dans ce parc. Le sculpteur est décédé en 2023 après avoir vécu de longues années à La Bernerie. Sa famille a souhaité léguer plusieurs de ses œuvres à la commune.



Le parc communal de Port Royal a été inauguré le samedi 7 décembre en présence des élus et des habitants ayant participé à la journée citoyenne. Il est à présent accessible à tous, et continuera sans doute d'évoluer au fil du temps. Il est situé rue de Port Royal, à côté des deux canons du « Juste ».



Un nouveau visage au restaurant scolaire

Médéric NEVEU a intégré l'équipe du restaurant scolaire pour la deuxième fois cette année en tant que stagiaire.

Il travaille actuellement à l'Esat de Blain comme aide de cuisine. Bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, il vient parfaire sa formation auprès de notre chef gérant Estéban LEVRAULT.

Il a su apporter ses compétences au sein de l'équipe de production mais aussi au service en salle, étant très apprécié des enfants qui le côtoient.

Il souhaite poursuivre sa formation en milieu ordinaire (hors de l'Esat) et pourrait, à la rentrée prochaine, entamer son apprentissage au restaurant scolaire, dans une équipe où il se sent bien.



Médéric, Le Père Noël, Julie, Estéban, Stephanie, Nathalie et Nathalie (absente : Mireille)



PETIT RETOUR

en arrière (suite)

Repas des aînés : un moment de partage et de convivialité

Le repas des aînés organisé par la municipalité, le dimanche 1^{er} décembre, a réuni cette année 172 personnes, toutes âgées de 75 ans et plus, pour un moment chaleureux et convivial. Parmi eux, 63 couples ont répondu présents à cette belle invitation qui leur était dédiée.



Cette journée spéciale a été marquée par un délicieux repas préparé avec soin par Vincent BARBELION, du restaurant L'Océanic, qui a su régaler les papilles des participants avec un menu savoureux et raffiné.

L'animation de l'événement a été assurée par « Nath' Why Note - Rosaly Bonheur » (Ancenis), qui a su apporter une touche musicale et festive à cette rencontre. Grâce à leurs performances, l'ambiance était à la joie et à la convivialité, permettant à chacun de passer un agréable moment en compagnie de ses proches et voisins.

Cette année, nous avons eu le plaisir de saluer la doyenne de l'événement, Madame Renée PANTALEON, née le 6 septembre 1928, âgée de 96 ans, ainsi que le doyen, Monsieur René GIBERT,

né le 2 août 1930, âgé de 94 ans. Leur présence a été accueillie par un chaleureux applaudissement de l'assemblée, un moment qui a exprimé toute l'affection et le respect de la communauté.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce repas et à l'ambiance conviviale de cet événement.

« Repas des aînés ou colis gourmand : pensez à vous inscrire . »

Le repas des aînés, notre traditionnel rendez-vous festif, aura lieu le **dimanche 7 décembre 2025 à 12 h 00**, à la Salle des fêtes Olivier Hureau - La Bernerie-en-Retz. Si vous ne souhaitez pas participer au repas, vous pouvez choisir de recevoir un colis gourmand spécialement préparé pour les fêtes.

Pour garantir une bonne organisation, il est indispensable de vous inscrire auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Bernerie-en-Retz avant le 14 novembre 2025.



contact

repas-ou-colis@mairie-labernerie.fr

02 40 82 70 56

sur le site de la mairie dans la rubrique : démarches en ligne



M. GIBERT René,
M^{me} LEROY Catherine,
M^{me} PANTALEON Renée
et M. PRIEUR Jacques

Une naissance, un arbre

Pour la deuxième fois, la commune s'est associée à l'opération régionale. « Une naissance, un arbre », en plantant autant d'arbres que d'enfants nés en 2023 (Cormiers, Frênes, Erables...).

Ce sont 18 arbres, fournis par le Conseil régional, qui ont été installés sur le site de la Rogère le 21 décembre 2024 en présence des familles, de la municipalité et de M^{me} Claire HUGUES, conseillère régionale.

Les enfants et leurs parents ont planté chacun un arbre identifié par un cartel où étaient inscrits le nom et la date de naissance de l'enfant.

En plantant un arbre à chaque naissance dans notre commune nous investissons dans l'avenir de nos enfants pour leur offrir un monde plus sain et plus durable.

Cette initiative n'est pas seulement symbolique, elle est également pratique car les arbres jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique, ils

purifient l'air et fournissent des habitats à une multitude d'espèces vivantes.



Marché de Noël

La commission animations remercie

- les bénévoles, agents et élus pour avoir fait que l'édition 2024 du marché de Noël soit une réussite au niveau de la logistique, décoration, animation, restauration, buvette et pour l'ambiance festive...
- les exposants et la qualité de leurs produits,
- les lutins d'avoir animé le marché de Noël : la sculptrice de ballons, les musiciens : Les Enguirlandés et Les Moineaux chanteurs, L'étrier

Picotin avec ses calèches et Rêve d'enfants pour le magnifique feu d'artifice,

- les visiteurs, de plus en plus nombreux,
- le Père Noël, d'être resté avec nous pendant ces deux jours et d'avoir partagé des moments magiques avec les petits et les grands.

Le Père Noël et la commission vous donnent rendez-vous les 13 et 14 décembre 2025!!!





PETIT RETOUR

en arrière (suite)

Légion d'honneur

Samedi 8 janvier, Jean DROGOU entouré de ses quatre enfants, Jean-Yves, Anne, Hervé et François-Xavier, a reçu des mains du général Hubert TREGOU, la médaille de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Né en août 1930, il participe dès 1943 à des actes de résistance.

Il poursuit son activité subversive dans le réseau Narval, créé par son père. Un réseau baptisé du nom du sous-marin que commandait son oncle, le lieutenant de vaisseau François DROGOU. Pour son action en tant qu'agent de liaison au sein du réseau, il a été médaillé de la résistance le 2 avril 1947.

Son investissement ne se cantonne pas qu'à son adolescence. Au niveau de La Bernerie-en-Retz, il laisse aussi son empreinte. De 1966 à 1972, il assure les fonctions de secrétaire au sein de la Société des Régates (SRB) puis en devient le président, de 1972 à 1985. Il est aussi membre actif de plusieurs associations bernériennes comme Richesses Patrimoniales, Naturelles et Défense de Côtes (RPND), de l'Union des anciens combattants (UNC).



Jacques PRIEUR,
Jean DROGOU,
et Véronique CHAMBRAUD,
directrice de la résidence

Cérémonie des vœux à la population

La municipalité a été heureuse d'inviter, **samedi 11 janvier** à la salle des Fêtes, la population à la traditionnelle cérémonie des vœux et de partager un moment convivial.

La soirée a débuté avec le Conseil municipal des enfants en nous présentant leurs projets pour la commune : plantations dans le centre bourg, aménagements sur la plage, événements sportifs, réhabilitation de la scène du square Thibaud, parcours artistique...



Laurence BRETON, première adjointe, a ensuite exposé l'aboutissement des travaux 2024 et Jacques PRIEUR, maire, les projets et les perspectives pour 2025 tout en souhaitant leurs vœux à la population, aux acteurs de la vie de la commune : commerces, associations, institutions et aux personnels de la mairie...

À leur tour, Pascale BRIAND, présidente de Pornic agglo Pays de Retz, et Jean-Michel BRARD, député de Loire-Atlantique, nous ont présenté tous leurs vœux pour cette nouvelle année.

Cette soirée fut l'occasion, pour la municipalité, de remettre les lots aux gagnants du jeu des vitrines



« Victor et l'Oiseau » et de remercier Ingrid RAYMOND pour son travail et professionnalisme. Depuis 10 ans, elle réjouit les petits et les grands avec le jeu des vitrines, constamment renouvelé.

La municipalité a mis à l'honneur lors de la soirée deux bernériens : Nadia BIRAUD, pour l'organisation des journées solidarités, a reçu la médaille de la ville au titre de la solidarité et Marc LIAUDET, ancien correspondant de presse local, a reçu la médaille de la ville au titre du rayonnement communal.

C'est dans une ambiance conviviale et propice aux échanges que la soirée s'est achevée, autour d'un buffet gourmand.



Visite du sous-préfet

Eric de WISPELAERE, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire, a honoré notre commune lors d'un déplacement réalisé le **mercredi 22 janvier** dernier. Après une présentation de la commune, les élus lui ont explicité les projets réalisés avec les concours de l'Etat. Ensuite, il a pris connaissance des réalisations en cours et les projets futurs pour lesquels une aide financière de l'Etat est sollicitée.

Visite du restaurant scolaire
avec Esteban LEVRAULT



Villes et villages fleuris

SECONDE FLEUR

La Bernerie, lauréate de la deuxième fleur au palmarès 2024 Villes et Villages Fleuris

Le 13 novembre 2024, lors de la cérémonie régionale des Villes et Villages Fleuris qui s'est tenue à Mouchamps en Vendée, La Bernerie-en-Retz a obtenu sa deuxième fleur avec les félicitations du jury, venu visiter la commune en juin dernier.

Le label « Villes et Villages Fleuris »

Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble 4 785 communes labellisées sur tout le territoire français en 2023, dont 278 « 4 Fleurs ». Cette distinction récompense l'engagement des élus, des agents municipaux et des habitants en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Elle prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine végétal, la revitalisation des centres urbains, l'attractivité touristique et la participation des citoyens aux projets municipaux.

Les points forts identifiés par le jury

Ce prix récompense les actions mises en œuvre depuis l'obtention de la première fleur, en 2016 :

- Le projet de labellisation porté par les élus et traduit par un recrutement allant en ce sens : un responsable des espaces verts investi, un chargé de mission « Développement durable » et une chargée de mission « Patrimoine végétal » ;



- La réalisation du plan de gestion différenciée des espaces verts et du plan de gestion du patrimoine arboré ;
- La démarche mise en place pour les plantations de pieds de murs réalisées par les riverains ;
- Le choix d'une palette végétale diversifiée qui met l'accent sur les plantes vivaces ;
- La politique de la commune en zone 30 (au sens du Code de la route) ;
- L'insertion du projet de la ZAC de la Rogère dans le paysage bocager ;
- La création de trois jardins partagés à proximité des zones d'habitat social.

Les autres actions reconnues par le label

- L'adoption du Plan Climat Air-Energie territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques du territoire et promouvoir les énergies renouvelables ;

- La création d'une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) pour assurer la protection du patrimoine architectural et végétal ;
- L'organisation d'un défi famille zéro déchet pour accompagner une douzaine de famille à réduire leurs déchets d'au moins 30 % ;
- La création d'un nouveau potager pédagogique à l'école élémentaire pour introduire les enfants à la connaissance des légumes et des fruits ;
- La création d'une Assemblée citoyenne ;
- L'organisation de deux Journées citoyennes et de leurs chantiers d'amélioration du cadre de vie ;
- L'organisation d'inventaires participatifs à travers le lancement du carnet du naturaliste pour recenser et quantifier les différentes espèces faunistiques et floristiques de la commune ;
- L'engagement de la commune dans la rédaction de son Agenda 2030 et dans la mise en œuvre d'actions en faveur du climat, de la préservation de la biodiversité et de la réduction des inégalités, communiquées aux Berneriers lors de l'événement « égalité, sobriété, biodiversité : La Bernerie en 2030 ».





TRAVAUX EN COURS

Espace santé



Sa construction se poursuit, pour une livraison prévue début 2026. Ce bâtiment regroupera sur un même site des médecins, des infirmiers, et plus généralement des professionnels de santé, avec pour objectif de redynamiser l'offre médicale sur la commune. Ce nouvel espace santé vaste et accueillant pourra accueillir 5 médecins, dans des locaux permettant des mutualisations, des échanges, correspondant aux souhaits des jeunes praticiens. Cet espace santé

comprendra également la clinique vétérinaire qui est actuellement rue Clemenceau et des locaux destinés à des commerces en lien avec la santé ou le bien-être.

PLAN DE L'ESPACE SANTÉ

R+1



PLAN DE L'ESPACE SANTÉ

R+2



Terrain de football

Le terrain de football sur le site du pôle sportif des Grands Prés et les vestiaires attenants sont en cours de réalisation, pour une livraison prévue fin 2025. Après le choix de la maîtrise d'œuvre, le bureau d'études OSMOSE, en début de mandat en 2020 et l'avant-projet en 2021, 3 années se sont écoulées avant l'obtention des autorisations des services de l'état à la fin de l'été 2024. Ce temps qui peut paraître long pour les usagers qui attendent impatiemment la livraison de cet équipement, a permis d'améliorer le projet, d'en minimiser l'impact sur les zones humides et de mettre en place des mesures de compensation avec la recréation d'un cours d'eau en haut de parcelle.



Bâtiment vestiaire du pôle sportif des Grands Prés

Les travaux des vestiaires du pôle sportif des Grands Prés ont débuté en septembre 2024.

Le planning général est respecté et le chantier avance régulièrement.

Aujourd'hui, nous en sommes aux murs d'élévation réalisés en parpaings rectifiés posés à l'aide d'une résine, nouvelle technique de mise en œuvre plus rapide.



Rénovation du platelage du haut de plage

Comme vous avez pu le constater, les accès au platelage du haut de plage sont fermés au public depuis le début du chantier de rénovation.

La première réunion de chantier a eu lieu le 5 septembre 2024 en présence des prestataires après un mois de préparation en amont.

La première phase a permis la dépose soignée des lames du platelage, une partie sera réutilisée.

Une deuxième phase a consisté à déposer toutes les lambourdes de soutènement.

À ce jour, l'ensemble de l'ancien platelage est déposé et laisse place au sable qui va être reprofilé pour permettre la mise en place de la nouvelle structure porteuse en poutres béton réalisées par le lot gros œuvre.

Sur ces longrines béton seront fixées les lambourdes en bois qui supporteront les lames du platelage.

Le nouveau platelage sera à la même altimétrie que l'ancien. Un relevé topographique a été réalisé afin que ce platelage reste accessible aux personnes à mobilité réduite - PMR.

L'ensemble des travaux de rénovation du platelage du haut de plage sera achevé pour l'été 2025.



Modernisation de l'éclairage urbain

La commune poursuit sa politique de modernisation de l'éclairage urbain pour remplacer les ampoules existantes à forte consommation d'énergie par des LED.

En particulier, les lampes aux vapeurs de mercure installées dans les années 1980/1990 sont aujourd'hui interdites et doivent être remplacées. Pour 2025 une campagne importante concerne la place Milliez et les rues adjacentes, Foch, avenue Turpeau, Passage Lacroix. La plupart des mâts ayant été testés par TE 44, (Territoire d'Énergie de Loire-Atlantique, ex Sydéla), trop vétustes, présentant un danger, vont également être remplacés dans l'opération avec des mâts à collerette.

Ces travaux onéreux, mais indispensables sont cofinancés à 50 % par TE 44. Pour 2025 c'est un investissement de l'ordre de 70 000 € pour la commune.



Pose des longrines béton



TRAVAUX EN COURS

(suite)

Parking de délestage

Le parking de délestage rue René-Guy CADOU est en phase de fin de travaux. Il reste à terminer l'engazonnement des parkings en terre-pierres et à mettre en place la végétation arbustive sur les merlons de terre. Il sera pleinement opérationnel pour la saison estivale.

D'une capacité de 45 places, ce parking à l'entrée de la commune est destiné à désengorger le centre-ville, notamment les jours de grande affluence. Il a été conçu pour capter la totalité des eaux pluviales par le sol en terre-pierres et par la création de noues, permettant de stocker l'eau temporairement afin qu'elle s'infilte dans le sol.

Seule la voie d'accès* qui permet de desservir le parking et les 3 lots d'habitation, est en enrobé.

**Le Conseil municipal a décidé de nommer la voie d'accès rue Hélène LAURENT-CADOU, en hommage à l'épouse du poète bien connu René-Guy CADOU, elle-même poète reconnue.*



Hélène LAURENT-CADOU



Rue des Moutiers

Les travaux sur la rue des Moutiers sont bientôt terminés. Après le renouvellement de la couche de roulement de la chaussée en juin 2024 par le Conseil départemental (gestionnaire de la RD 97), par un fraisage de l'enrobé en place sur 6 cm et une nouvelle couche de 6 cm d'enrobé neuf, les services de Pornic agglomération Pays de Retz ont traité les accotements de la chaussée.

Le principe d'aménagement consiste à stocker l'eau de surface de la chaussée dans les accotements afin de ne pas surcharger les réseaux d'eau pluviale en place. L'eau est stockée temporairement dans les accotements ou dans les noues selon les lieux, avant de s'infiltrer.

Compte tenu des surfaces disponibles, l'accotement côté impair est de largeur suffisante pour être conforme aux exigences PMR pour les personnes à mobilité réduite, en revanche le côté pair est de largeur plus faible, mais suffisante pour les piétons, sans être PMR. Le traitement des accotements est en sable stabilisé au ciment permettant un traitement qualitatif et un cheminement piéton agréable.

Une tranchée drainante en matériaux poreux est construite en limite de chaussée pour le captage de l'eau de surface de la chaussée. Le principe de construction du projet impose la pose de potelets, interdisant dorénavant le stationnement sur l'accotement, pour protéger la tranchée drainante et l'accotement en sable traité.

Les entrées de garages et des portillons sont en pavés drainants. Ces matériaux dont la vocation est de permettre l'infiltration de l'eau pluviale ne doivent pas être colmatés par les dépôts de terre ou autre laissés par les véhicules des riverains.



Accotements côté impair, tranchée drainante et sable stabilisé (photo de gauche) et côté pair pavés drainants, sable stabilisé au ciment (photo de droite)

Expérimentation d'une écluse sur la rue Jean du Plessis

La rue Jean du Plessis constitue la principale porte d'entrée du centre-ville de La Bernerie-en-Retz. Sa configuration ne permet pas d'assurer le confort et la sécurité des piétons et des cycles, particulièrement pour les piétons venant de la gare ou du nord de la commune (trottoirs trop étroits, vitesse des véhicules dans la descente...).

La commune a expérimenté la mise en sens unique de la rue au cours de l'été 2024. Considérant les difficultés constatées au cours de l'expérimentation la municipalité a décidé de ne pas retenir ce dispositif.

La commune teste un nouvel aménagement : la mise en place d'une écluse qui vise à limiter la vitesse des véhicules descendant vers le centre-ville et qui devrait, à terme, permettre l'élargissement du trottoir là où il est le plus étroit, tout en sécurisant les cycles.

Habitants, riverains ou usagers de passage sur la commune, donnez votre avis sur cette expérimentation en répondant au questionnaire disponible sur le site internet de la commune www.mairie-labernerie.fr (rubrique : actualité).



PROJETS

Nouveaux logements



Le site actuel du terrain de football, lorsqu'il sera désaffecté, donnera lieu à une opération immobilière, nous permettant de créer 70 logements, dont 18 logements locatifs sociaux et 9 logements en accession sociale par le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS), qui permet à des jeunes d'acquérir une maison sans avoir à supporter la charge financière de l'acquisition du terrain. Pour la commune, c'est également l'assurance que ces logements sociaux resteront accessibles au cours du temps à des prix modérés.

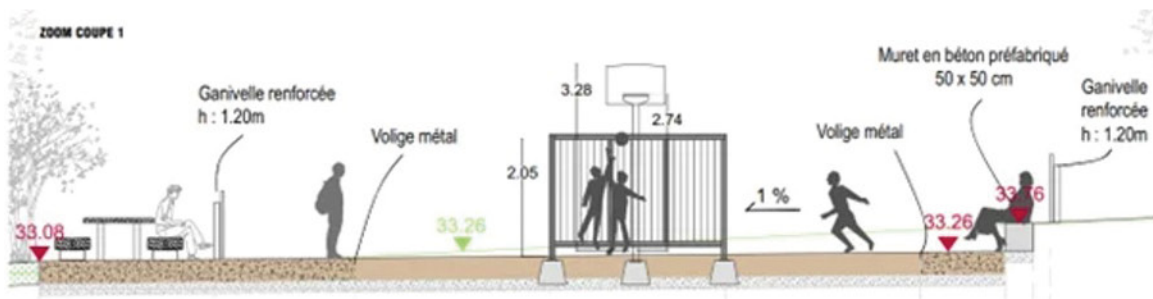
Cette opération immobilière sera réalisée par le promoteur immobilier «Les Nouveaux Constructeurs». Elle fera la part belle aux énergies renouvelables, avec l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation et de chauffe-eau solaires.

Sur ce site, nous disposerons également de locaux communaux, qui pourront être utilisés pour de nouveaux services à la population, ou pour améliorer l'existant. Nous avons déjà pris en compte l'exiguïté des locaux actuels de la bibliothèque associative Olympes de Gouges, et nous envisageons d'utiliser une partie de ces locaux de service pour y transférer cet équipement culturel qui contribue au lien social et au bien-vivre dans la commune.



Un terrain multisports

Un terrain multisports, permettant aux jeunes de la commune de s'adonner en autonomie à des jeux de ballon, va être implanté sur un terrain communal sur le site de la ZAC de la Rogère, à la fois en raison de la proximité des familles avec enfants qui sont nombreuses sur la ZAC et pour répartir les équipements sportifs sur la commune : l'aire de Fitness au sud de la commune à la Sennetière, le pôle sportif rue des Moutiers, les jeux de plage sur la grande plage, et dorénavant le terrain multisports à la Rogère.



La rue de la Sennetière

La rue de la Sennetière va être réhabilitée et transformée en zone de rencontre, avec une limitation de la vitesse à 20 km/h sur la totalité de cette voie, un sens unique sur sa partie centrale entre l'avenue de la Baie et la rue des Tourne Pierres. Des pavés à joint gazon et des plantations en bordures de mur permettront à la fois de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et de donner une coloration plus végétale à cet environnement. Des caniveaux en pavés et un enrobé beige marqueront le caractère de zone de rencontre de cette rue.



Pôle social

Depuis le début du mandat, le budget du CCAS a été triplé, pour mieux répondre aux besoins sociaux dans la commune. La préemption de la Bernitude va nous permettre de disposer d'un véritable pôle social, regroupant sur un même site tous les services sociaux de la commune : accueil social, vestiaires solidaires, service de portage de repas à domicile, coup de main numérique, restos du cœur. Nous sommes actuellement en phase de consultation d'architectes pour la réhabilitation des locaux, avec un début de mission de maîtrise d'œuvre prévu début mars.



Accompagnement numérique à La Bernerie-en-Retz : soyez sereins face au tout numérique!

La dématérialisation des démarches administratives est en pleine expansion.

Si certains y trouvent des avantages, beaucoup hésitent encore à se lancer. À La Bernerie-en-Retz, nous avons pensé à vous : grâce au service numérique du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), vous pouvez être accompagné pour gagner en autonomie face aux outils numériques.

Un accompagnement accessible à tous.

Des bénévoles engagés sont là pour répondre à vos besoins :

- Mercredi à partir de 14 h
- Vendredi à partir de 10 h
- Lieu : Salle des Vés (derrière la mairie), maison des associations.

Pourquoi venir ?

- Poser vos questions sur l'utilisation des outils numériques
- Être guidé pour vos démarches administratives en ligne
- Apprendre à naviguer en toute sécurité sur Internet

Ce service est gratuit et ouvert à tous, débutants comme confirmés.

Ateliers pratiques pour aller plus loin

Nous vous proposons également des ateliers thématiques gratuits pour approfondir vos compétences numériques :

• Atelier « Comprendre et gérer sa déclaration d'impôts »

Découvrez comment remplir votre déclaration étape par étape, signaler un changement de situation et transmettre votre déclaration en ligne.

Date : 7 mai, à partir de 14 h*

• Atelier photo

Apportez votre matériel (smartphone, tablette, ordinateur portable) et apprenez à trier, classer et transférer vos photos en seulement deux heures.

Date : 26 mars, à partir de 14 h*

*Sur réservation auprès de l'accueil de la mairie au 02 40 82 70 56.

Les bons réflexes numériques : sécurité et prévention

En complément de cet accompagnement, voici quelques conseils pour naviguer sur Internet en toute sérénité :

- Des mots de passe solides : longs, complexes, uniques, et idéalement gérés avec un gestionnaire de mots de passe.
- Des sauvegardes régulières : pensez à sauvegarder vos données sur un support externe pour éviter les pertes en cas de piratage ou panne.
- Des mises à jour officielles : elles corrigent les failles de sécurité. Téléchargez-les uniquement depuis des sources fiables.
- Un antivirus à jour : utilisez un antivirus performant.
- Des téléchargements sécurisés : évitez les sites suspects et privilégiez les plateformes officielles.

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
Ville de La Bernerie-en-Retz

BESOIN D'AIDE POUR UNE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE OU INFORMATIQUE ?

PRENEZ RDV AVEC NOS BÉNÉVOLES

C'EST GRATUIT!

ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

Le mercredi à partir de 14h
Le vendredi à partir de 10h

02 40 82 70 56
Salle des Vés - Maison des associations
(derrière la Mairie)

- Prudence avec les messages inconnus : ne cliquez pas sur des liens ou pièces jointes douteux. Vérifiez toujours l'expéditeur.
- Achetez sur des sites fiables : méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies et vérifiez les adresses des sites marchands.
- Réseaux sociaux et WiFi public : vigilance
 - Limitez la diffusion d'informations personnelles et sécurisez vos accès.
 - En déplacement, privilégiez la connexion 4G/5G de votre abonnement téléphonique aux réseaux WiFi publics.

Ne laissez plus le numérique vous freiner. Avec nos bénévoles et nos ateliers, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour devenir autonome et serein face aux défis numériques.

Nouveaux tarifs pour le portage de repas à domicile à partir du 1^{er} mars 2025

Dans le cadre de notre engagement à maintenir un service de portage de repas à domicile de qualité, nous avons procédé à une révision des tarifs, qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} mars 2025.

Ces nouveaux tarifs seront désormais établis de manière différenciée, en fonction du revenu fiscal de chaque foyer, afin de garantir une plus grande équité entre les usagers. Cette approche permet de tenir compte des capacités contributives de chacun tout en préservant l'accès au service pour tous.

Pourquoi ces ajustements tarifaires ?

Depuis le changement de prestataire, les tarifs n'avaient pas été augmentés, malgré une hausse des coûts liée à divers facteurs. Cette stabilité des prix a permis de soutenir les usagers dans une période

économique délicate. Cependant, pour assurer la pérennité de ce service essentiel, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation d'ajuster les tarifs.

Il est important de préciser que cette augmentation ne prend pas en compte les charges liées au personnel ou au véhicule utilisé pour assurer ce service, ces coûts restant entièrement à la charge du CCAS de La Bernerie-en-Retz.

Un service toujours à la hauteur de vos attentes

Malgré cette révision, nous tenons à souligner que la qualité des repas, tant au niveau gustatif que sur le plan quantitatif, reste au cœur de nos priorités. Les équipes mettent tout en œuvre pour assurer un service à la hauteur des attentes des usagers.

Nous remercions nos bénéficiaires pour leur compréhension et leur fidélité, et nous restons à votre disposition pour toute question relative à ces nouveaux tarifs.



contact

Pour toute information complémentaire, ou pour connaître les modalités précises, n'hésitez pas à contacter le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Bernerie-en-Retz au 02 40 82 71 17 ou par email ccas@mairie-labernerie.fr

Le Vestiaire solidaire du CCAS : un lieu de partage et de solidarité

Le vestiaire solidaire du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Bernerie-en-Retz est un service apprécié et indispensable, et c'est grâce à la générosité de vos dons que nous pouvons continuer à répondre aux besoins de chacun. Toutefois, nous souhaitons rappeler quelques points importants pour faciliter le travail de nos bénévoles et améliorer l'accueil de vos contributions.

Pour simplifier la gestion des dons :



Nous vous remercions de privilégier des dons en quantité raisonnable. En effet, nos bénévoles sont présents uniquement le mardi matin et le vendredi après-midi. Des chargements plus légers permettent de mieux trier et organiser les articles.

Nous vous prions de veiller à ce que vos dons soient en bon état, sans taches ni usure excessive, afin qu'ils puissent être rapidement redistribués aux personnes qui en ont besoin.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien.

Ensemble, continuons à faire du vestiaire solidaire un lieu de partage et de respect pour tous.

Lieu : 4, place de l'église (local derrière l'église)

Ouvert les mardis matins : 9 h 30 / 12 h et les **vendredis après-midi** de 14 h à 16 h 30

Dons possibles : vêtements enfants, adultes femmes / hommes - vaisselles - petits objets - livres, chaussures

CCAS (suite)

Signalez les personnes isolées autour de vous

Vous connaissez une personne isolée ou vulnérable dans votre entourage ? Vous vous inquiétez pour un voisin ou un proche ?

N'hésitez pas à en informer le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Votre signalement est essentiel pour nous permettre d'agir rapidement et d'apporter un soutien adapté à ceux qui en ont besoin.

Ces signalements s'inscrivent dans le cadre des dispositifs de protection, notamment :

- **Le plan canicule** : pour protéger les personnes fragiles durant les fortes chaleurs.

Les après-midi rencontre : un moment convivial pour les plus de 65 ans

Vous avez envie d'échanger, de partager et de rompre la routine du quotidien ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Bernerie-en-Retz vous invite à participer aux « Après-midi rencontre » à la Maison Magrés.

Quand ?

Tous les derniers mercredis de chaque mois

Où ?

Maison Magrés (sauf juillet et août : salle Bellevue),

Dès 14h jusqu'à 17h30 - accès libre et gratuit.

Ces rencontres sont l'occasion de passer un moment chaleureux et convivial, de découvrir de nouvelles activités et de faire connaissance avec d'autres habitants.

Au programme :

- Animations et découvertes : rencontrez des associations et des partenaires engagés,
- Atelier mémoire : stimulez vos souvenirs et votre esprit,
- Activités manuelles : laissez libre cours à votre créativité,
- Jeux de société : partagez un moment ludique et détendu.

Nous vous attendons nombreux pour ces moments de partage et de convivialité.

Besoin d'un transport ?

Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Que vous veniez seul ou accompagné, vous serez toujours les bienvenus.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : **02 40 82 71 17.**

- **Le plan hivernal** : pour veiller à leur sécurité en période de grand froid.

Comment signaler ?

Vous pouvez nous contacter directement :

- **Par téléphone** : 02 40 82 71 17

- **Par email** : ccas@mairie-labernerie.fr

- **En venant au CCAS** :
16, rue Georges Clemenceau

Votre vigilance peut faire toute la différence. Ensemble, agissons pour ne laisser personne de côté.



Un accès facilité a une complémentaire santé pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la mairie de La Bernerie-en-Retz ont le plaisir d'annoncer le renouvellement de leur partenariat avec les mutuelles MBA Mutuelle, Mutuelle solidaire MCRN et Mutualia Grand Ouest.

Planifiez directement votre rendez-vous les lundis en salle Les Vés (derrière la mairie)

MBA Mutuelle : 06 87 15 13 87

MCRN : 07 87 57 33 80

Mutualia : 06 49 70 22 37

Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche collaborative qui unit les CCAS des communes de La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles et La Bernerie-en-Retz.



CONSEIL MUNICIPAL des Enfants 2024-2025

9 jeunes bernériens représentent depuis le mois de septembre leurs camarades au sein du Conseil Municipal des Enfants.

Ils ont encore cette année été très actifs en participant aux événements communaux : l'inauguration de la cour de l'école, cérémonie du 11 novembre, plantation d'arbres et lecture de poème lors de la manifestation « 1 naissance, 1 arbre », cérémonie des vœux...

Ils vont aussi participer aux réflexions menées dans deux domaines : la réfection des sanitaires élémentaires de l'école et la création de l'espace sans tabac autour du pôle enfance.

Lors de nos réunions d'échanges, ils défendent des projets qui leur tiennent à cœur pour inciter les adultes à s'en saisir : plantations dans le centre bourg, aménagements sur la plage, événements sportifs, réhabilitation de la scène du square Thibaud, parcours artistique...

En attendant de vous revoir lors des manifestations bernériennes, ils vous souhaitent à tous un très beau printemps.



Sur les marches de la mairie, de gauche à droite et de haut en bas :
Pascale Bardou, Jacques Prieur, Sylvie Imbert (élus)
Timothé Bersihand, Héloa Dupeux-Auvray,
Zélie Degueurce, Marcus Morin (CM1)
Quentin Regaud-Heschung, Anatole Fouillet,
Soline Pantaléon, Zoé Picot, Mélyna Garnier (CM2)

« Une naissance, un arbre »



Cérémonie des vœux



Cérémonie du 11 novembre

LITTORAL ET ENVIRONNEMENT

La pêche à pied

Les grandes marées attirent beaucoup de promeneurs et pêcheurs à pied, en quête de palourdes, crevettes, huîtres et autres fruits de mer.

Attention, la pêche à pied récréative est une activité réglementée et qui n'est pas forcément sans danger. Alors pour que votre loisir reste un plaisir, voici nos conseils de prudence pour profiter des grandes marées !



• Risque d'accident :

la pêche à pied peut être dangereuse si elle est pratiquée sur des rochers glissants ou dans des zones où il y a des courants forts. Il est important de prendre des précautions de sécurité et de ne pas prendre de risques inutiles :

- Ne partez jamais seul,
- Ayez un téléphone portable avec vous,
- Prévenez une personne proche, de votre sortie.

• Risque de pollution :

les zones intertidales peuvent être contaminées par des polluants tels que les hydrocarbures, les métaux lourds et les produits chimiques. Il est important de s'informer sur la qualité de l'eau et de choisir des zones de pêche propres.

Avant de partir, il est indispensable de se renseigner sur :

- les heures de marées,
- le coefficient (100 ou plus : danger),
- le marnage (différence entre la haute et basse mer),
- les conditions météorologiques (les vents violents doivent appeler à la prudence).



Pendant la pêche

- la mer remonte vite, regardez autour de vous régulièrement.
- à l'heure de la marée basse, il faut remonter, estimez le temps qu'il vous faudra pour regagner la plage.

La palourde se pêche dès que la marée descend, généralement dans les zones de sable ou de vase, à proximité de l'eau. On en trouve en nombre sur notre littoral. La meilleure période pour pratiquer cette activité se situe entre les mois d'avril et octobre.

ENVIRONNEMENT

L'écopâturage à La Bernerie

L'écopâturage consiste à faire paître des animaux, comme des moutons, des chèvres ou des vaches, sur des terrains souvent difficiles d'accès ou en friche. Ces animaux contribuent à la gestion de la végétation en consommant les herbes et les broussailles, ce qui permet de prévenir l'enfrichement des espaces naturels et de maintenir la diversité des espèces végétales.

L'écopâturage est une alternative économique aux méthodes mécaniques de gestion des espaces verts, telles que la tonte ou le débroussaillage, c'est une solution durable et respectueuse de l'environnement pour gérer nos espaces naturels.

Cette méthode aide à maintenir des paysages ouverts et variés, ce qui est essentiel pour de nombreuses espèces animales et végétales.

En combinant agriculture et protection de la biodiversité, cette pratique nous permettra d'offrir une multitude d'avantages, tant pour la nature que pour la population avec un objectif écologique, social et pédagogique en sensibilisant le public à l'importance de la gestion écologique des espaces naturels.

En choisissant l'écopâturage, nous ferons un pas de plus vers un avenir plus vert et plus équilibré.

Afin de mettre en place ce projet, en collaboration avec l'Assemblée Citoyenne, plusieurs étapes sont nécessaires :

1. Trouver les sites d'accueil :

Analyser les terrains pour déterminer leur capacité à accueillir des animaux et identifier les espèces végétales présentes.

2. Gérer les pâturages :

Choisir un berger professionnel qui mettra en place un système de rotation des pâturages pour éviter le surpâturage et permettre la régénération des végétaux.



3. Choisir les animaux : Sélectionner les espèces les plus adaptées à l'environnement et aux objectifs du projet. Ces animaux bénéficieront d'un environnement naturel et d'une alimentation variée qui contribuera à leur bien-être.

4. Suivre et évaluer : Surveiller l'impact de l'écopâturage sur la biodiversité et ajuster les pratiques en conséquence.



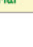
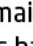
Frelons asiatiques

Le frelon asiatique se reconnaît facilement avec son abdomen jaune, strié de noir. La tête et le thorax sont plutôt roux et les pattes sont brunes.

Il est apparu en 2004 et continue sa progression en France, mais il n'est pas plus dangereux que d'autres Hyménoptères et comme de nombreux insectes, s'il se sent attaqué il y a risque de piqûres.

En début d'année (de février à juin), les reines fécondées de l'année passée, les fondatrices, construisent dans les abris de jardin, les arbres creux, les haies, un nid primaire de la taille d'une balle de golf.

Durant l'été et l'automne, les nids secondaires apparaissent. Ces nids, d'une taille d'un ballon de foot, contiennent

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
											
HYVERNAGE DES REINES FONDATRICES	EMERGENCE FONDATRICES	NID PRIMAIRE	PREMIERES OUVRIERES		DEBUT PREDATION		NID SECONDAIRE	REPRODUCTION			NID VISIBLE MAIS INACTIF (OUVRIERES ET MALES)
PIEGEAGE DES FONDATRICES				PIEGEAGE DES FRELONS RECHERCHE ET DESTRUCTION DES NIDS							

- Phase 1** - Les fondatrices (reines) sortent de leur cachette après l'hiver pour créer un nouveau nid.
- Installation des pièges sélectifs.
- Phase 2** - Développement de la colonie.
- Retirer les pièges sélectifs.
- Phase 3** - Les ouvrières sortent pour rapporter des proies qui serviront à nourrir les larves.
- Recherche et destruction des nids.
- Piégeage à partir de septembre jusqu'à fin novembre des jeunes fondatrices qui sortent pour l'accouplement.
- Phase 4** - Les futures fondatrices quittent leur nid et se cachent pendant l'hiver.
- Les nids sont abandonnés et ne sont pas réutilisés.
- Retirer les pièges sélectifs.



des milliers de frelons. Ils sont le plus souvent situés en hauteur, mais on les trouve de plus en plus souvent dans les haies et quelquefois à ras de terre. En recherche de protéines pour nourrir les larves, les ouvrières vont prélever dans leur environnement des insectes (mouches, guêpes, bourdons...) et notamment des abeilles. Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre. Pour bien analyser le danger, il est important de repérer si le nid est actif.

Le nid se situant le plus souvent près des zones habitées le risque de se faire piquer est élevé.

En présence de frelons asiatiques, ne vous approchez pas, évitez de les chasser, ne détruisez pas vous-même leur nid et faites appel à un professionnel.



ENVIRONNEMENT (suite)

Taille des haies, attention aux dates!



La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. **Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet.**

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. (Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet).

Préservez les haies

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavé dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter. Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau...).



Les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées. Elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

Terrain en friche

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les propriétaires des terrains « non construits », à moins de 150 m d'une habitation, doivent impérativement **réaliser le fauchage avant le 15 juin** (selon l'arrêté du 15 mars 2021).

Fleurissement des pieds de murs

L'environnement joue un rôle essentiel sur le bien-être de tous, le fleurissement autour des habitations permet à chacun de participer à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie.

Fleurir les pieds de murs des habitations permettent de maintenir un certain taux d'humidité, de favoriser l'infiltration des eaux fluviales, de limiter le désherbage et d'accueillir plus de biodiversité grâce à la création d'un micro-habitat pour de nombreux petits insectes.

La commune propose, depuis quelques années, gratuitement des sachets de graines que vous pouvez récupérer à l'accueil de la mairie.



DÉCHÈTERIE



Demandez votre carte d'accès

L'accès aux 7 déchèteries de Pornic agglomération Pays de Retz a évolué. Les usagers doivent présenter une carte d'accès.

Comment ça marche ?

Chaque foyer doit être doté d'une seule carte d'accès qui permet d'accéder toujours gratuitement à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages.

Pour entrer sur le site, il faudra :

- soit scanner la carte à la borne d'accès (pour les déchèteries équipées d'une barrière),
- soit la présenter à un agent (pour les déchèteries sans barrière).

Comment obtenir sa carte ?

Il suffit de remplir un formulaire en ligne, en allant sur le site www.pornicagglo.fr, et de joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois. Un e-mail de confirmation sera transmis après validation du dossier. Gratuite, la carte vous sera envoyée par courrier.

Pourquoi une carte d'accès ?

Les objectifs sont multiples :

- réserver l'accès aux 7 déchèteries du territoire uniquement à leurs habitants,
- améliorer l'accueil et favoriser le tri et la valorisation des déchets,
- fluidifier la circulation et assurer la sécurité des sites,

• harmoniser la gestion de nos déchèteries au regard des pratiques des territoires voisins.

Et pour les professionnels ?

Même si vous avez déjà une carte, il faut en commander une nouvelle sur www.pornicagglo.fr

Nouveaux horaires de la déchèterie

Déchèterie des Merles

Lieu-dit le Moulin de la Jarrie

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} janvier 2025.

Basse saison du 01/11 au 31/03 :

- lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
- samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Haute saison du 01/04 au 31/10

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Un doute, une question? Le Service Gestion des Déchets de Pornic agglomération Pays de Retz se tient aussi à votre disposition de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h au 2 rue du Traité d'Amsterdam, 44210 PORNIC ou par téléphone au 02 51 74 28 10.

Rappel - Jours de collectes à La Bernerie

Pensez bien à sortir vos bacs la veille.

Ordures ménagères

Secteur 1 : le mardi toutes les semaines

Secteur 2 : le mardi tous les 15 jours (semaines paires)

Tous emballages

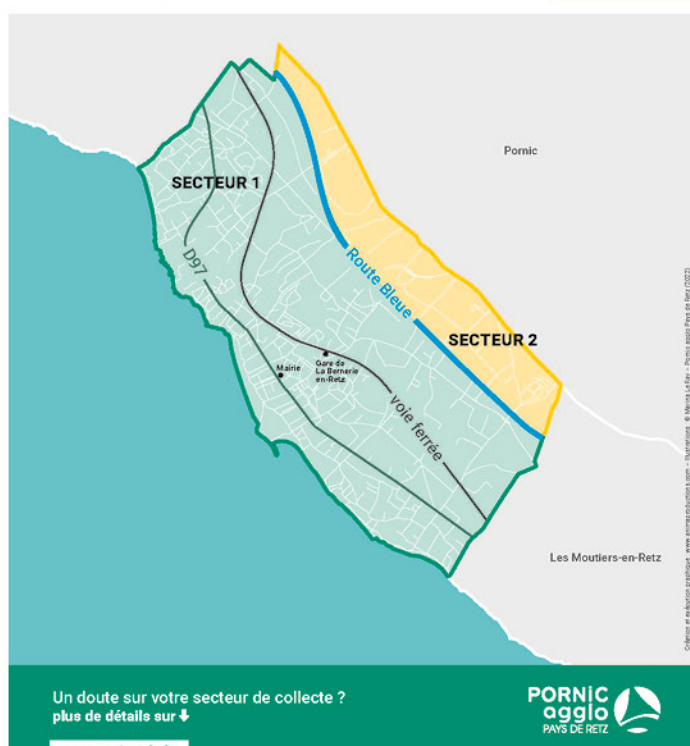
Secteur 1 : le mardi tous les 15 jours (semaines paires) / juillet et août tous les mardis

Secteur 2 : le mardi tous les 15 jours (semaines paires)

LA BERNERIE-EN-RETZ

Carte des secteurs

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS



LES CLUBS SPORTIFS

de l'agglomération de Pornic mettent l'inclusion en pratique

À l'initiative de Pornic agglomération Pays de Retz, un parcours de formation en faveur de l'inclusion dans le sport est proposé aux clubs du territoire. Huit ont répondu présents, mardi 26 novembre. Objectif : les accompagner dans leur engagement pour un sport accessible.

Pornic agglomération Pays de Retz, à l'initiative d'un partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Loire-Atlantique a proposé, mardi 26 novembre, une première formation aux clubs sportifs afin de les sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il s'agit de donner toutes les cartes afin d'accueillir au mieux les sportifs. Huit clubs du territoire s'étaient inscrits : Éclair Chauvé handball (Chauvé), Les Archers pornicais, Côte de Jade Athlétique-club, Road roller, Capoeira et handball-club (Pornic), **Club gymnique bernérien et Éveil multi-danses (La Bernerie-en-Retz)**.



L'Institut médico-éducatif (IME) Lucien-Desmonts, qui accompagne des enfants de 6 à 20 ans en situation de handicap mental léger à profond dont les troubles du spectre autistique, et l'ESATCO de Saint-Nazaire avaient aussi fait le déplacement à la salle omnisport de La Bernerie-en-Retz avec quelques-uns de leurs résidents.

Sous la houlette de Lucas, un des responsables de structure, la quarantaine de sportifs s'est d'abord échauffée. Ensuite, les exercices se sont enchaînés avec des jeux de ballon ou de balle de tennis.



Des modules spécifiques sont prévus à la fois pour les dirigeants de clubs ainsi que pour les bénévoles encadrants. Trois jours sont consacrés à ce défi : la deuxième journée avait lieu le jeudi 28 novembre et la dernière a été programmée le 3 décembre, en visio.

Sur un budget total de 6 000 €, ce parcours de formation en faveur de l'inclusion dans le sport a été financé à parts égales entre Pornic agglomération Pays de Retz et le comité départemental olympique et sportif de Loire-Atlantique.

Votre commune est-elle cyclable ?

Votre commune est-elle cyclable ? Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au Baromètre de la Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB).

Le Baromètre Vélo est arrivé dans votre commune de La Bernerie-en-Retz depuis le 28 février.

Pendant trois mois, vous aurez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'ils s'agissent de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses, ... En moins de dix minutes, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.



→ contact

Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr> à partir du 28 février. Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'association Place au Vélo en Retz à pav-retz@orange.fr

LIRE ET FAIRE LIRE

« L'association Lire et Faire Lire mobilise des bénévoles pour partager le plaisir de la lecture avec les enfants dans toute la France ».

Vous aimez la lecture, vous aimez partager, vous avez plus de 50 ans, pourquoi ne pas être bénévole au sein de l'association Lire et Faire Lire à La Bernerie-en-Retz ?

17 bénévoles font la lecture une fois par semaine aux élèves de l'école primaire publique.



Françoise MAHÉ - Dominique THOMAS
Marie-Christine CHAUVET - Arlette VILLALON

→ contact

Pour plus de renseignements, contactez :

Marie-Christine CHAUVET
06 99 89 36 48

Dominique THOMAS
06 86 23 21 23

Les amis de l'orgue saison 2025

Journées découvertes scolaires avec l'école René Guy Cadou de la commune : lundi 5 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h à l'église de La Bernerie (5 classes) ensuite avec le Collège St-Roch : jeudi 15 mai 9 h à 17 h dans l'église de St-Père-en-Retz puis le jeudi 22 mai à 13 h 30, salle St-Roch pour la remise des prix (6 classes)

Des concerts :

Le 10 juillet : Orgue et Chorale Ensemble Guillaume Boni - Direction Etienne ROULLET - Orgue Frédéric LABARRE,

Le 17 juillet : Christophe GAUCHE Orgue, Matéo GUYON Percussions,

Le 24 juillet : Orgue Simon CHEVALIER, Pascal DOUAY Trompette,

Le 31 juillet : Orgue, Félix ROTH Cor d'Harmonie,

Le 7 août : Hina IKAWA Orgue et Loïc BERNARDET Basson.

Journées découvertes :

Samedi 19 juillet à 14 h et samedi 9 août à 10 h 30

Journées Européennes du Patrimoine 2025 :

Visite 10 h 30 et Moment musical à 17 h, le **samedi 20 septembre**.

Concert de Noël :

Avec Peter VIZARD Ensemble Vocal de Pornic Orgue Martine ROCHEDREUX le **dimanche 14 décembre à 17 h**.



Retz Création

Si vous recherchez une activité manuelle et créative. Venez nous rejoindre les lundis après-midi à la salle des Magores (salle des associations, derrière la mairie) à 14 h. Venez partager et passer un bon moment de convivialité autour de réalisation de diverses créations personnelles ou pour des projets communs comme le Marché de Noël... N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Informations : 10 € le trimestre et 20 € d'assurance - 50 € pour l'année. À très vite!



BIBLIOTHÈQUE

Programme



Bibliothèque
Olympe
de Gouges

Expositions

Du 4 au 22 mars

« **Regards de femmes** »

Invitée : Fabienne ALLIOU-LUCAS

Photographe auteure, née en Bretagne, ses projets photographiques ont souvent un lien avec l'identité, la mémoire et puisent souvent leurs origines dans les histoires intimes, entendues, les anecdotes historiques, les photographies anciennes collectées. Sa pratique artistique interroge des sujets comme le portrait, l'autoportrait, l'histoire des familles, les droits des femmes et s'articule autour de sujets en lien avec les notions d'identité, de mémoire.

Exposition de quelques-unes de ses photos, rappel des expositions passées de femmes artistes locales (dont Jocelyne Gallais), exposition de modelages et sculptures prêtées par Couleur et Argil'en Retz et Lydie Papet.

Du 6 au 31 mai

« **En mai expose ce qu'il te plaît** »

Une photo, un tableau, un dessin... Petits et grands lecteurs sont invités à exposer leur coup de cœur.

Invitée : Nicole-Anne LEROUX



Travail à l'huile sur différents supports. Fixer l'instant, la beauté pour une petite éternité; les personnages, la mer, la pluie et ses reflets ouvrant sur une réalité différente où l'on perd ses repères.

Du 3 juin au 5 juillet

Marie-Hélène PY « Portraits du monde »



Partir, découvrir de nouveaux paysages, partager un sourire, un repas, se perdre dans la ville, trouver un marché plein de couleurs, d'odeurs et des saveurs. C'est à chaque voyage une découverte.

« On rentre avec la tête pleine d'images.

Voir le monde avec ses yeux c'est mille fois mieux que n'importe quel rêve. »

RAY BRADBURY [écrivain américain]

Atelier d'écriture créative

3^e jeudi du mois de 14 h à 16 h
les 20 mars - 17 avril - 15 mai
et 19 juin animés par Anny et Marie-Claire.

« Un atelier d'écriture créative ce n'est pas pour apprendre à écrire, ni se faire critiquer, retourner à l'école ni se faire juger. Mais c'est pour oser laisser parler son imagination en jouant avec des mots, des idées.

Exprimer sa créativité, s'amuser et partager avec des gens qui ont le même intérêt du jeu. »

Public adulte - Atelier limité à 9 personnes - Gratuit - Animé par Anny et Marie-Claire

Réservation par mail, sur place ou par tél. aux heures d'ouverture.



Heure du conte - Une heure pour rêver!

Spécial petits lecteurs

1^{er} mercredi du mois de 14 h 30 à 15 h 30, les mercredis 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin.

Les contes du jeudi des petites vacances scolaires

Contes de Printemps à 10 h 30 à 11 h 30, le 10 avril pour les

3/5 ans et le 17 avril pour les 6/8 ans, avec Les Raconteuses de la Bibliothèque. Le conte est suivi d'une animation.

Gratuit sur réservation.

Horaires d'ouvertures :

Mardi, mercredi et samedi 10 h - 12 h et vendredi 10 h - 12 h et 16 h 30 - 18 h 30

1^{er} mercredi du mois, spécial jeune public 14 h - 16 h



02 44 06 25 89

bibliotheque.labernerie@gmail.com



La Compagnie Sable et Sel de La Bernerie

La compagnie vous présentera sa dernière comédie RUE DES CHIMÈRES, le **dimanche 30 mars à 15 h 30** à La Bernerie, salle des Fêtes Olivier Hureau.

Spectacle tout public, participation libre, sans réservation.

Une création 100 % Sable et Sel.

« Rêver, rêvasser, songer, inventer, souhaiter, désirer, fantasmer... Quand 4 sans-abri se chamaillent pour une malle découverte par hasard, ils sont loin d'imaginer dans quel monde celle-ci va les embarquer. Rue des Chimères, une comédie où un simple accessoire suffit à nous embarquer dans un monde où le rêve prend le pas sur la réalité... et où, à défaut de vivre ses rêves, on peut toujours rêver sa vie... ».

La compagnie propose plusieurs comédies de sa création, en salle ou en jardin privé! Faire venir le théâtre pour vous, chez vous, avec vos amis. C'est un vrai temps convivial que la compagnie expérimente depuis 4 étés maintenant et qui séduit de plus en plus de particuliers. Pourquoi pas chez vous?

Au plaisir!

Toutes l'équipe de la Compagnie Sable et Sel



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE

Notre chorale adulte « Chant'Retz »

Si vous désirez chanter dans un ensemble, venez nous voir.

Si vous désirez perfectionner votre voix, nos cours de technique vocale, c'est ce qu'il vous faut, apprendre à respirer, et à chanter, n'hésitez pas à prendre contact les cours sont le jeudi matin et après-midi.

Cours d'initiation à la Batterie-Percussion

En cours collectif le jeudi à **17 h 30** (durée 1 h 30), 3 enfants maximum par cours dès l'âge de 7 ans. Possibilité d'inscription en cours d'année pour enfants et adultes.

Toute demande est à faire par courriel emab44@gmail.com

Notre site internet (www.musique-dansebernerie.com) peut vous renseigner au mieux, sur nos cours, nos professeurs, et nos animations de l'année.

Concert

Au Domaine de la Gressière, salle de l'orangerie le **samedi 12 avril à 20 h 45** avec le groupe :

The Electric Dukes.

Le groupe explore avec passion les liens étroits et profonds qui unissent le blues et la soul.

Le quartet naît en juin 2020 et se produit rapidement dans des bars et clubs de la région nantaise.

Autour de Jakez Rolland qui a finement observé la posture scénique de ses idoles lors de ses multiples séjours à Chicago, Nicolas

Deshayes (guitare), Arnaud Gobin (basse) et Cyril Durand (batterie) bâtissent une assise rythmique à la fois solide et délicate sur laquelle viennent se poser la voix et la guitare brûlantes de Jakez.

Le répertoire, érudit mais accessible, fait la part belle à la scène soul-blues des 60's et 70's en puisant chez les grands maîtres du genre que sont Little Milton, OV Wright, Johnnie Taylor, Bobby « Blue » Bland ou Wilson Pickett.

Réservation sur **BILLETWEB** : www.billetweb.fr/bern-and-blues2

Tarifs :

- Tarif plein : 25 € + 18ans/adultes
- Tarif DUO : 40 € 2 personnes - venez à deux !
- Réduit : 15 € de 10 à 18 ans, Pmr
- Gratuit pour les - de 10 ans
- Sur place le soir guichet à 20 h 15

Renseignements billetterie auprès des Offices du tourisme de destination Pornic.

Le Festival Classique Estival - 8^e édition aura lieu cette année du **9 juillet au 19 août** au Domaine de la Gressière de La Bernerie-en-Retz : Musique Classique, Baroque, du monde, etc.



KERVERNER

Raez Dansou

Fest-Noz sous le signe de l'énergie avec...

... **Korriganed**, groupe breton de 5 musiciens spécialisé dans le répertoire Vannetais qui constitue un des rares ensembles à placer en avant le chant traditionnel très prisé dans leur terroir.



Cela ne les empêche nullement d'être ouverts aux autres pays de Bretagne et plus largement au monde celtique. Enracinés mais ouverts, ils enchantent avec un répertoire s'inspirant de la tradition, de l'histoire de Bretagne et de ses légendes.

... **Courant d'Air'S**, groupe vendéen très apprécié des danseurs. Avec un répertoire allant de la Bretagne à la Vendée, ils sé-



duisent aussi bien les amateurs de musiques entraînantes que les amoureux de la danse. Accordéon, guitare, flûte, veuze et percussions au service de 4 musiciens qui ont à cœur de transmettre cette musique traditionnelle qu'ils dynamisent avec bonheur.

... **et Yves Le Guennec**, virtuose de l'accordéon chromatique, qui explore avec talent le répertoire breton, sans s'interdire quelques incursions dans le répertoire d'autres régions. En fest-noz, c'est une véritable énergie qui se dégage entre ce musicien et les danseurs.

Samedi 5 avril à 21 h, Fest-Noz à la salle des Fêtes - Entrée 8 € - www.kerradan.fr



Hockey Subaquatique

La fin et le début d'année ont été chargés pour le hockey subaquatique à La Bernerie.

Championnats jeunes à Brest en décembre à Brest avec une équipe benjamine qualifiée pour les championnats de France. Les équipes minime et cadette attendent un éventuel repêchage.

Pendant ce mois de décembre, 4 jeunes de notre équipe ont fait un stage de détection pour les équipes de France de moins de 19 ans : Marie, Romane, Léa et Martin. À l'issue de ce stage, ils sont toujours en lice pour les prochains stages.

Pendant le mois de janvier il y a eu le tournoi féminin international de Rennes ainsi que le championnat féminin. Nos féminines en association avec Nantes : la Bernantes se qualifient pour les championnats de France 3^e division.



À VOTRE AGENDA

Journée Internationale des droits des femmes - « Femmes Artistes »



2025 Journée Internationale des droits des femmes

Femme Artiste

8 mars

- Théâtre Les Retz Acteurs** - Maison Magrès - 19h00
- Café ou Pisse-Mémé** - Bibliothèque - 18h00
- Les Chanteuses de douche** - Concert - Cinéma - 17h30
- Maria - Biopic** - CO - Cinéma - 20h30

15 mars

- Atelier modelage Couleur et Argil'en Retz** - Maison Magrès - 14h-18h

6-14 mars

Cinéma Jeanne d'Arc

- Billie** - Jeudi 6 - 20h30
- Charlotte** - Vendredi 7 - 20h30
- Hola Frida** - Samedi 8 - jeune public
- Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch** - Samedi 8 - 19h00
- Séraphine** - Samedi 14 - 20h30
- Mémoires d'un corps brûlant** - Samedi 14 - 20h30

Regards de Femmes Expo 4-22 mars Bibliothèque

Bibliothèque d'Europe de Tréport
2, Quai de l'Esprit de Retz - 44 30 25 99
<http://mabli.fr/publiclibrairie/>

Cinéma Jeanne d'Arc
16, Rue de la Mer - 44 31 01 02
<http://cinemalibretz.fr/>

La Bernerie - En - Retz 44

Organisée par la Bibliothèque et le Cinéma Jeanne d'Arc.

Du 4 au 22 mars : A la Bibliothèque

Exposition « Regards de Femmes »

Samedi 8 mars

15 h 30 // Théâtre Les Retz Acteurs // Maison Magrès

16 h 30 // Café ou Pisse-Mémé // Bibliothèque

17 h 30 // Les Chanteuses de douche // Cinéma

20 h 30 // Maria - Biopic - CO // Cinéma

Samedi 15 mars

14 h à 18 h // Atelier modelage // Maison Magrès // Couleur et Argil'en Retz

Du 6 au 14 mars : au Cinéma

Jedi 6 mars // 20 h 30 : Billie

Vendredi 7 mars // 20 h 30 : Charlotte

Dimanche 9 mars // 10 h 30 (jeune public) : Hola Frida // **16 h** : Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch // **20 h 30** : Séraphine

Vendredi 14 mars // 20 h 30 : Mémoires d'un corps brûlant

Mars

Dimanche 9 mars

Vide placard à la salle des Fêtes, organisé par l'Amicale Laïque.

Samedi 15 mars

Concert THE ELECTRIC DUKES au Château de la Gressière organisé par l'école de musique et danse de La Bernerie (Détail page 26)

Samedi 15 mars

GOSPEL RIVERS en concert, à 21 h à l'église.

GOSPEL RIVERS Gospel & negro spirituals avec Eva Paquereau, Dana Luciano, Stéphane Rom, Méno : chant / Olivier Rousseau : piano / Vincent Froger : régie son

Quoi de mieux que le gospel pour partager la force du chant et l'énergie des rencontres !

Gospel Rivers propose des versions sensibles et originales des grands standards du gospel et du negro-spiritual.

Les quartets vocaux restent le phénomène le plus populaire du gospel.

Sur scène, les membres de Gospel Rivers sont tour à tour puissants, intimistes, souriants et sensibles : mariage réussi!

Gospel Rivers vous embarque avec délice dans son univers peuplé avant tout de son propre métissage.

Réservation en ligne (site internet de la mairie rubrique Agenda) // Tarif unique de 10 €

Dimanche 30 mars

Théâtre avec la Cie Sable et Sel « Rue des Chimères » à la salle des Fêtes à 15 h 30 (Détail page 25)



Gospel Rivers, samedi 15 mars, à l'église

Avril

Samedi 5 avril

Fest-Noz organisé par Kerverner Raez Dansou à 21 h à la salle des Fêtes (Détail page 27).

Samedi 12 et dimanche 13 avril

Journées solidarité avec l'association « Courir Avec »

L'association « Courir Avec » a pour objectifs de faire découvrir la course à pied à des jeunes en situation de handicap grâce à des joëlettes et à faire tomber les barrières en favorisant le partage entre valides et non valides avec le sport comme principal vecteur d'intégration.

Samedi 12 avril à La Bernerie-en-Retz

10 h à 17 h 30 - Sous la Halles
 Animations : Promenades en poney // 3 parcours de marches proposés par Les Marcheurs de l'Amitié.
 Stands pour soutenir l'association : Le Temps des Cerises organise une « Grateferia » // Le Jardin de La Beltière avec un stand de vente liée au jardin : plantes, outils... (si vous avez des dons pour qu'ils puissent être mis en vente sur ce stand, n'hésitez pas).

Tout cela avec une ambiance musicale, une buvette et de la petite restauration : crêpes, galettes et la présence de la Confrérie de l'huître.

20 h 30 - Salle des Fêtes // Dîner-Dansant années 80 avec Sandrine and Co.

Dimanche 13 avril aux Moutiers-en-Retz

De 10 h à 14 h avec dégustation d'huîtres et diverses animations : courses et démonstration par l'association...



Dimanche 13 avril

Championnat du monde de bateaux de Pop-Pop des Pays de Retz.

Rendez-vous à 14 h au Square Thibaud pour participer à la course ou tout simplement découvrir et encourager. Retrouvez une exposition liée aux Pop-Pop du mardi 08 au dimanche 13 avril à la Maison Magrès organisée par l'association.



C'est en 1891 que l'ingénieur Français Thomas Piot dépose un brevet sur le perfectionnement des chaudières à vapeur.

C'était le début du bateau Pop Pop ! Alimenté par une chaudière rudimentaire composée d'une réserve d'eau et chauffée par une bougie, ainsi que d'un ou plusieurs tuyaux qui servent à propulser le bateau en expulsant l'eau !

Ce brevet fera le bonheur des fabricants de jouets pour générer le fameux bruit « PopPop » si caractéristique de ce bateau.



Si ce bateau n'a jamais pu être industrialisé au regard de la faiblesse de son rendement mécanique, le bénéfice de la bonne humeur qu'il apporte aux petits et grands enfants est toujours aussi incommensurable !

D'où ce championnat annuel que les captains PopPop organiseront une nouvelle fois !

Dimanche 13 avril

Vide-greniers organisé par l'association des commerçants et artisans de La Bernerie.



Dimanche 27 avril

Vide-greniers organisé par l'ass. OCP.R.

DIMANCHE 27 AVRIL 2025
de 8 h.30 à 17 h.30

CENTRE VILLE
sous les Halles, Chaussée du Pays de Retz
et rue Duplessis
à La **BERNERIE-en-RETZ**

VIDE GRENIER

organisé par l' **O. C. P. R.**
Club associatif de plongée
de La Bernerie-en-Retz

réservations
Christelle RONDINEAU
06 42 75 66 63





À VOTRE AGENDA (suite)

Mai

Jeudi 8 mai

Rêve de Jardin organisé par l'Amicale Laïque au Square Thibaud.



Dimanche 11 mai

Vide-greniers organisé par l'Amicale des chasseurs.

Samedi 17 mai

Seconde édition des « Olympiades »

La mairie, le conseil Municipal des enfants et plusieurs associations bernériennes organisent un après-midi sportif avec pour mot d'ordre : bonne humeur et esprit d'équipe.



Rendez-vous au Plan d'eau de 13 h 30 à 17 h et venez à la rencontre des associations sportives bernériennes pour découvrir et participer aux épreuves préparées pour cet après-midi festif et sportif.

Juin

Samedi 7 et dimanche 8 juin

Coupe Régionale de voile légère

Plus de 80 concurrents sont attendus, principalement des jeunes entre environ 10 et 16 ans et une quinzaine d'entraîneurs !

Venez nombreux pour assister à ces 2 journées de compétition. Les courses auront lieu à partir de 12h jusqu'à environ 16h00.

Dimanche 8 juin

Vide-greniers organisé par la BOCA (Football de La Bernerie) au square Thibaud.

Samedi 21 juin

La municipalité vous donne rendez-vous au Square Thibaud, samedi 21 juin.

Seront présents pour vous faire danser et chanter lors de cette soirée, groupes amateurs et groupes d'écoles de musique mais pas que... nous comptons sur vous.

Venez participer à la chorale éphémère de la Fête de la Musique !

À l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin 2025, la municipalité souhaite faire vibrer les voix avec une chorale éphémère ouverte à tous. Petits et grands, que vous chantiez sous la douche ou en famille, rejoignez-nous pour partager un moment musical joyeux et convivial. Pas besoin d'être un pro, cette édition met à l'honneur la pratique amateur : l'important, c'est le plaisir de chanter ensemble. Des répétitions seront mises en place en amont.

Renseignements auprès de Dana Luciano (chef de chœur) : 06 34 41 18 94

NOUVEAU à La Bernerie

Feng Shui

Découvrez les bienfaits du FENG SHUI : L'Art d'Harmoniser vos Espaces de vie et/ou de Travail pour attirer ÉNERGIE et BIEN-ÊTRE

Qu'est-ce que le Feng Shui Classique ?

C'est une pratique millénaire, un Art bien plus qu'une simple tendance déco. Il vise à harmoniser les énergies d'un espace pour favoriser le bien-être physique et émotionnel, la prospérité, la sérénité de ses occupants.

Que peut-il apporter ?

L'étude de votre lieu d'habitation et/ou de travail a pour but de vous aider à comprendre et surtout intervenir sur la ou les problématiques rencontrées qu'elles soient : financier, santé, prospérité, travail, relationnel... et également pour vos projets d'achats immobiliers,

NOUVEAU

à La Bernerie (suite)

de création d'entreprise... afin que vous puissiez aller de l'avant.

Il procure une existence agréable à tous ceux qui résident, travaillent dans cet environnement.

Le Feng Shui Classique c'est une question d'équilibre

Au cœur du Feng Shui Classique se trouve le concept du Qi. C'est une énergie vitale puissante qui s'exprime, qui circule dans tous les objets, les formes, les couleurs, les matériaux qui nous entourent.

Un flux de Qi équilibré génère une atmosphère positive, tandis qu'un Qi stagnant ou perturbé peut provoquer des déséquilibres dans notre vie quotidienne.

L'étude que je vous propose va permettre d'harmoniser l'énergie environnementale en utilisant les principes fondamentaux du Feng Shui Classique :

- Le YIN et du YANG
- Les 5 éléments (Feu, Terre, Métal, Eau et Bois)
- La carte énergétique du lieu (carte calculée grâce à des recherches, les informations et des outils de travail)

L'idée du Feng Shui Classique est :

DE VIVRE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE TOUT EN CONSERVANT SES FORCES PHYSIQUES, ÉNERGÉTIQUES, MENTALES...

Titulaire d'un diplôme de « Praticienne en Feng Shui Classique », j'exerce à La-Bernerie-en-Retz depuis juillet 2024.

Si vous souhaitez harmoniser votre lieu qu'il soit : habitation, bureau, commerce..., je vous propose mes services afin d'effectuer une étude complète avec remise d'un rapport intégrant mes recommandations d'aménagement.



→ contact

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter au :
06 66 30 97 64
fengshuiclassique44@gmail.com
Marie-Thérèse MARREC

TABAC / PRESSE

Stéphanie, vous accueille au TABAC - VAP - PRESSE - FDJ

Le Tabac dispose d'une jolie cave à cigares, régulièrement renouvelée.

D'un rayon pour la presse locale et nationale ainsi que votre magazine préféré...

Pour vous faire plaisir, Stéphanie, vous propose les spiritueux de la Distillerie du tigre, les Chocolats du Bonheur Chocolat, des tartinables de Roscoff, les bières de Léon, du vin, de la carterie, de la bimbeloterie, du dépannage Hi-Tech et pleins d'autres produits.

Un rayon jeux sociétés, puzzles, origami et les incontournables pour profiter pleinement de la mer et de la plage.

Enfin, les services de proximité pour paiement des factures, des amendes ou l'achat de timbres.

Le Tabac est point relais du Crédit Mutuel. Vous pouvez y retirer de 20 à 100 € par jour.

→ contact

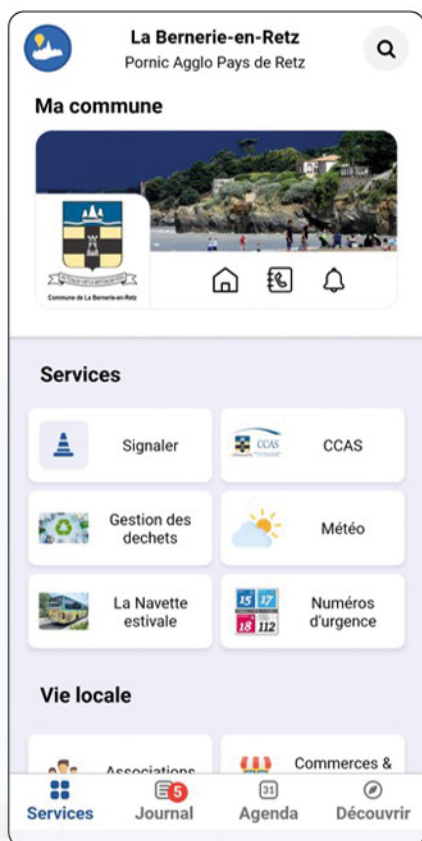
Ouvert 7 j/ 7, suivez-nous sur Facebook (Tabac La Bernerie) pour connaître toutes notre actualité.
Téléphone 02 51 18 19 70



Vous souhaitez découvrir les événements, les actualités de la commune mais aussi recevoir les alertes météorologiques, de pêche à pied, de baignade, de travaux... ou tout simplement consulter le menu du restaurant scolaire ou trouver un commerce/restaurant, un artisan.

La municipalité vous invite à :

- consulter le site internet de la mairie : www.mairie-labernerie.fr
- télécharger l'application **Intra-Muros** sur votre téléphone portable en scannant le QR-Code ci-dessous :



Vous n'avez pas reçu le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres ?

Merci de le signaler aux agents d'accueil de la mairie ou de l'Office de Tourisme.

Mairie de La Bernerie-en-Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : www.mairie-labernerie.fr

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : accueil@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Samedi 9h30 à 12h (1^{er} samedi du mois, fermé juillet et août)